

Le vétérinaire praticien et le production porcine

Autor(en): **Huber, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **126 (1984)**

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-590435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le vétérinaire praticien et la production porcine¹

*E. Huber*²

En Suisse, comme d'ailleurs dans tous les pays européens, la production porcine a subi d'importants changements structurels. Autrefois source de revenus mineurs pour l'exploitation agricole familiale, elle est devenue de plus en plus une production intensive, fortement rationalisée et représentant une des parts prépondérantes de la production agricole de notre pays.

L'analyse du rôle que joue le vétérinaire praticien dans la production porcine, passe par l'examen de la situation suisse actuelle dans laquelle se trouvent les trois protagonistes principaux de ce secteur d'activité et qui sont le producteur lui-même, le fabricant d'aliments et le vétérinaire praticien.

1. *Le producteur*

Dans le marasme actuel, causé par une situation économique précaire, le producteur de porcs, bien que devenu en règle générale un spécialiste compétent, se trouve confronté à des difficultés croissantes pour s'assurer un revenu correct. Les marges bénéficiaires s'amenuisant, le producteur est obligé de prendre les deux mesures principales suivantes:

a) baisser au maximum les frais généraux, parmi lesquels sont souvent rangés les frais vétérinaires.

b) produire davantage et mieux, soit en agrandissant, soit en équipant très rationnellement son exploitation. A cette fin, le producteur est soutenu, souvent considérablement, par l'industrie agro-alimentaire, dans ses investissements. Notons que la croissance d'une exploitation est cependant limitée par les dispositions légales prises par les autorités fédérales.

Le fabricant d'aliments, souvent caution ou prêteur du producteur, est ainsi naturellement introduit et bien solidement implanté dans l'exploitation. A ce jeu, il est évident que le producteur perd tout ou partie de son indépendance.

2. *Le fabricant d'aliments*

La relation qui lie le fabricant d'aliments au producteur est celle liant un vendeur à son client. Le fabricant d'aliments cherche évidemment à intensifier cette relation, à s'assurer la collaboration, voire la dépendance de son client par différents moyens:

¹ Conférence donnée à la Réunion Francophone des Vétérinaires Spécialistes en Production Porcine des 3 et 4 mai 1984, Lausanne.

² Adresse: Dr Edouard Huber, CH-1350 Orbe

- en offrant ses *services techniques*, très souvent qualifiés parce que spécialisés. Ainsi, le technicien va passer très régulièrement dans l'exploitation et assister le client de ses conseils. Ses services paraissant de plus gratuits, le technicien prend une telle importance, aux yeux du producteur, que c'est lui qui, en général, est le premier à savoir qu'un problème sanitaire existe dans l'exploitation.
- en offrant ses *services de mise en valeur de la production*: achats de porcelets sevrés, de truies, de verrats, commercialisation des porcs gras.
- en offrant, nous l'avons vu, ses *services financiers*.

3. *Le vétérinaire praticien*

Enumérons tout d'abord les points forts de la position du vétérinaire praticien. Celui-ci est encore aujourd'hui l'élément déterminant, dans le terrain, de la jugulation des grandes épizooties, telles que la peste porcine ou la maladie d'Aujeszky. Sa collaboration étroite, dans les exploitations affiliées au Service sanitaire porcin, contribue à faire de cette institution un organisme apprécié et efficace. Assurant en général un service de 24 heures sur 24, le praticien est très disponible dans le temps, en cas d'urgence. Comparés justement à cette disponibilité, les prix de ses prestations peuvent être qualifiés de modestes. Il est de plus certain qu'une exploitation bien suivie sur le plan sanitaire, où les diagnostics sont posés et les éventuelles médications ou les mesures prophylactiques bien adaptées, voit ses frais vétérinaires diminuer. Parmi les points faibles, signalons tout d'abord qu'il n'a pas toujours su, ou pas toujours pu s'imposer comme élément déterminant d'une production porcine valable. Habitué à l'intervention au coup par coup, encouragé dans cette attitude par un enseignement de la médecine vétérinaire qui n'a longtemps pas su dépasser le cadre de la médecine de l'individu, le praticien acquiert les connaissances indispensables en conduite d'élevage, en management, que sur le tas, au cours de son activité quotidienne. Ainsi, bien formé en médecine individuelle, il est un autodidacte, pour autant qu'il le veuille bien, en matière de médecine de groupe des élevages intensifs. Sa position est encore affaiblie par rapport à d'autres partenaires du producteur par le fait qu'il établit des honoraires, pour ses interventions et la dispensation de médicaments.

De plus, bien souvent, par une application dérisoire de la réglementation ou le marché noir, il n'entre plus dans l'exploitation, le producteur trouvant ailleurs de quoi s'approvisionner en médicaments. Pensons ici au rôle à la fois:

- de certains vétérinaires qui, n'ayant pas leur responsabilité à l'égard du producteur de porcs, de leur éthique et de la société en général, signent des ordonnances pour des fabricants d'aliments sans avoir jamais vu les animaux à traiter, et
- de ces fabricants d'aliments qui, eux aussi, en suscitant ces pratiques, sont peu soucieux de la responsabilité substitutive de fait qu'ils prennent et qu'ils font prendre à leur client, et ceci sans être conduits à assumer une responsabilité en cas d'accident.

4. *Conséquences*

Le propos n'est évidemment pas de jeter un regard critique sur la situation actuelle en production porcine, ni d'analyser de quelle manière cette production est actuelle-

ment dirigée, par nos autorités ou par l'industrie agro-alimentaire. Il s'agit bien plus d'étudier, dans quelle mesure la position du praticien peut être améliorée.

En effet, le rôle du praticien pourrait être renforcé notablement si:

a) – *celui-ci voulait bien faire l'effort, lui-même*

Trop de praticiens se désintéressent malheureusement encore aujourd'hui du porc et de sa pathologie. En s'intéressant à cette production, le vétérinaire travaille *et* dans l'intérêt de la production porcine même, puisqu'il peut apporter énormément sur le plan de l'hygiène et du niveau sanitaire de l'exploitation, deux facteurs importants de rentabilité, *et* dans l'intérêt des consommateurs de produits carnés; la viande de porc, d'ailleurs, est de loin la plus consommée en Suisse. Il œuvre également au bien-être de toute la profession et en particulier des jeunes, qui, toujours plus nombreux, embrassent la carrière vétérinaire, conservant ainsi une activité qui, tout naturellement, lui est dévolue. Enfin, il travaille dans son propre intérêt en fournissant cet effort, car il a comme pire ennemie la routine, génératrice de paresse mentale.

b) – *celui-ci était mieux formé*

Par tradition, nos Facultés s'attachent essentiellement à l'enseignement d'une médecine individuelle et n'ont introduit que très tardivement, et ceci de manière peu structurée, les notions nécessaires de médecine de groupe. De plus, le futur vétérinaire ne reçoit pas assez de connaissances en management et en conduite d'exploitation. Son approche sera donc, plus tard en clientèle, forcément lacunaire et nuira à son image. Il est nécessaire que l'étudiant apprenne à poser un diagnostic de groupe, basé sur une anamnèse englobant l'ensemble de l'exploitation et de ses problèmes, ainsi qu'à proposer des solutions prophylactiques et thérapeutiques économiquement applicables et tenant compte des particularités de la production animale industrielle.

Si nos Facultés vivent des deniers publics, c'est bien parce que notre société a, avant toute chose, besoin de vétérinaires compétents et utiles à l'agriculture. A ce sujet, l'importance donnée en temps et en moyens à l'enseignement de la médecine du porc, comparée à celle que revêt la production porcine pour l'agriculture, laisse songeur.

c) – *celui-ci était requis comme partenaire à part entière par le fabricant d'aliments et le propriétaire*

Il est actuellement fréquent que le praticien soit renseigné d'un problème sanitaire dans une porcherie par la présence dans son courrier d'une ordonnance qu'un fabricant d'aliments lui demande de signer. Les dangers encourus par la production porcine sont énormes, si la profession vétérinaire en est écartée, ou jugée juste bonne à vendre des médicaments. Ils sont représentés par le développement de méthodes de traitement empiriques, soit parce qu'un diagnostic n'est plus posé, soit parce qu'il n'est posé que dans des délais beaucoup trop longs, lorsque les mesures prises se sont révélées inefficaces. L'empirisme, certes légalisé par l'ordonnance vétérinaire, de certains techniciens fait

peur, qui croient tout savoir en pathologie parce qu'ils ont des rudiments de connaissances de la posologie des antibiotiques, des vitamines ou des antiparasitaires.

Afin d'éviter tout malentendu, et même si la loi en sa faveur pourrait théoriquement le dispenser de faire le premier pas, le vétérinaire doit rechercher un contact personnel et suivi avec le technicien du fabricant d'aliments. Il doit arriver à se mettre d'accord avec lui sur toute une série de points, traitant des compétences de chacun; il doit démontrer son désir de collaborer à la bonne marche de l'exploitation, dans l'intérêt du producteur, sans toutefois jamais accepter un quelconque débordement du secteur de l'agro-alimentaire sur le secteur vétérinaire.

Avec le producteur, il doit trouver un système de collaboration reposant par exemple sur des visites régulières de l'exploitation, à l'image de ce que fait un service technique. Ces visites, surtout dans les exploitations à problèmes, devraient se faire en compagnie du technicien, afin de bien coordonner les démarches, d'ordre sanitaire, à entreprendre avec les mesures techniques prises dans l'exploitation. Dans ce contexte, et face à l'apparente gratuité des services du technicien, se pose la question, ouverte encore, de la rémunération du praticien, pour l'exercice d'une médecine «contractuelle» de ce type.

Au terme de ce bref tour d'horizon, il est possible d'affirmer que si l'avenir du vétérinaire praticien dans la production porcine n'est pas acquis, il n'en est pas moins encourageant dans la mesure où cet avenir dépend pour une bonne part de lui-même et de son engagement dans cette branche, dans l'état actuel de la législation. Désireux de travailler dans ce secteur, le vétérinaire y trouvera une occupation intéressante, pour autant qu'il sache, ainsi que la profession toute entière, tirer les conséquences de l'analyse de ses atouts et des ses lacunes.

Résumé

L'auteur décrit la situation de la production porcine en Suisse, marquée par les difficultés économiques du producteur et l'importance déterminante de l'industrie agro-alimentaire. Il s'attache à démontrer qu'une meilleure intégration du praticien dans cette branche devenue prépondérante pour l'économie agricole, passe par un effort personnel soutenu, une formation dispensée par les Facultés plus adéquate et la recherche de contacts personnels plus étroits avec les producteurs et les techniciens de l'industrie agro-alimentaire.

Zusammenfassung

Der Verfasser umschreibt die Stellung des praktizierenden Tierarztes, zwischen dem Produzenten (öfters mit wirtschaftlichen Schwierigkeiten konfrontiert) und der Futtermittelindustrie. Er zeigt, dass der Tierarzt als Gesprächspartner der für die Landwirtschaft massgebenden Schweineproduzenten nur dann anerkannt wird, wenn ein grosser und wirksamer Einsatz geleistet wird. Dies bedingt eine zielorientierte Ausbildung durch die Fakultäten, sowie die Suche nach engeren persönlichen Kontakten mit den Schweineproduzenten und den Agrotechnikern.

Riassunto

L'autore descrive la posizione del veterinario praticante fra il produttore (spesso confrontato con difficoltà economiche) e l'industria agro-alimentare. Egli dimostra come il veterinario interlocutore nella produzione suina, determinante per l'agricoltura, è riconosciuto solamente quando dà una in-

tensa e valida prestazione. Questo determina una istruzione mirata nelle Facoltà, nonché la ricerca di contatti stretti e personali con i suinicoltori ed i tecnici agricoli.

Summary

The author tries to define the actual position of the veterinary practitioner in between the pig farmer (often confronted with economical difficulties) and the agro-alimentary industry. It is shown that the practitioner will only be accepted as an equally entitled partner of the pig industry if his efforts are consistent and competent. This in turn calls for an appropriate training of the students, to be offered by the faculties, and for a serious effort of the practitioner to establish closer personal contacts with the producers and the agro-technicians.

Régistration du manuscrit: 15 juin 1984

BUCHBESPRECHUNGEN

Krankheiten der Chinchillas.

Von *Helmut Kraft*. 4. Auflage, Albrecht Philler Verlag Minden, 1984; verbessert und erweitert, 110 Seiten, zahlreiche Abbildungen; Hardback 48.—.

Der Titel des Buches ist sicher zu eng gefasst, findet man doch darin mehr als nur Wissenswertes über Krankheiten, Prophylaxe, Therapie und Untersuchungsmöglichkeiten zur klinischen und postmortalen Diagnosestellung. Nach einem kurzen Abschnitt über den natürlichen Lebensraum des Chinchilla folgen Kapitel über Haltung, Ernährung, hygienische Massnahmen im Bestand und anatomische Besonderheiten.

In Abb. 27 wird graphisch eindrücklich dargestellt, dass Magen- Darm-Erkrankungen am häufigsten vorkommen, was meist auf Haltungs- und Fütterungsfehler zurückzuführen ist. Chinchillas reagieren auf falsche Futterzusammenstellung, Toxine, Infektionen bei mangelnder Hygiene etc. sehr oft mit Verdauungsstörungen. Der Verfasser betont wiederholt, dass die klinische Diagnosestellung sehr schwierig ist, da die Symptome unspezifisch sind und meist zu spät erkannt werden, so dass als einzige Hilfe zur Lösung von Bestandesproblemen nur die postmortale Untersuchung bleibt. Der Aufruf zur Zusammenarbeit der Chinchillahalter im Sinne eines Erfahrungsaustausches ist berechtigt, kann man doch nur auf diese Weise die noch recht bescheidenen Kenntnisse der klinischen Symptomatik und der Pathologie dieser Tierart erweitern.

Weitere Schwerpunkte bilden normale und gestörte Fortpflanzung, Zahnanomalien und – bei Pelztieren besonders wichtig – Hautkrankheiten. Auch ein Kapitel über Pelzschädlinge wie Motten fehlt nicht.

Das Buch richtet sich vorwiegend an Chinchillahalter, also medizinische Laien. Die Sprache ist knapp, mit Fachausdrücken wird gespart. Einige Erfahrung wird allerdings erwartet, sonst müssten z.B. die für Chinchillahaltung wichtigen Ausdrücke der Mono- und Polygamzucht näher erläutert und ihre korrekte Durchführung dürfte nicht als bekannt vorausgesetzt werden. Prof. Kraft hat selbst Erfahrung mit Chinchillas, was schon im Literaturverzeichnis mit 15 Arbeiten aus seiner Feder deutlich wird. Er verschweigt nicht, dass vieles sowohl beim gesunden als auch kranken Chinchilla noch nicht geklärt ist. Wenn das Interesse am Chinchilla als Pelztier zu kommerziellen Zwecken weiterhin zunimmt, werden sich neue Erkenntnisse ergeben, und vielleicht erlebt das Buch schon bald seine 5. Auflage. Dies wäre eine Gelegenheit, die falschen Abbildungshinweise im Text (S. 79: Abb. 65 statt 61; S. 80: Abb. 70a – c statt 66) und vereinzelte unkorrekt wiedergegebene Erregerbezeichnungen zu berichtigen. Dass Bestrebungen zur Erforschung des Chinchillas im Gange sind, zeigt das Literaturverzeichnis mit rund 60 Titeln.

R. Fatzer, Wädenswil